



DROGUES AU VOLANT : 1 CONDUCTEUR SUR 20 EST CONCERNE

1 conducteur wallon sur 20 (5%) déclare avoir récemment conduit moins d'une heure après avoir consommé de la drogue. Un comportement qui peut multiplier par 30 le risque d'accident grave, et même par 200 si la consommation de drogue est associée à une consommation d'alcool.

À l'occasion de la Journée internationale contre l'abus de drogues qui a lieu ce mercredi 26 juin, l'AWSR sensibilise aux risques liés à la conduite sous l'influence de drogues. Elle invite les usagers qui doivent reprendre la route à rester totalement sobres cet été pour leur sécurité et celle des autres.

On estime que chaque année, 25 personnes perdent la vie sur les routes wallonnes dans des accidents liés à l'usage de drogues ou de médicaments.

Principalement des jeunes conducteurs

Selon un récent sondage de l'AWSR,¹ 1 conducteur wallon sur 20 (5%) déclare avoir pris le volant moins d'une heure après avoir consommé de la drogue au cours du mois dernier. Les jeunes sont plus nombreux à avouer adopter ce type de comportement que les conducteurs plus âgés (8,6% pour les 18-34 ans, 6% pour les 35-54 ans et seulement 1% pour les conducteurs âgés de plus de 55 ans).

¹ 1.000 conducteurs wallons interrogés

Surtout du cannabis

Le cannabis est la drogue la plus consommée au volant. La grande majorité des conducteurs wallons ayant conduit sous l'influence de drogues indiquent en effet en avoir consommé (78%). De nombreux conducteurs, et particulièrement les consommateurs de cannabis, ont tendance à sous-estimer les risques que cette drogue peut entraîner au volant.

Ainsi, **pour 1 conducteur wallon sur 6 (15%), prendre le volant sous l'influence de cannabis n'est pas dangereux** et près de 8 consommateurs réguliers sur 10 s'estiment tout à fait capables de conduire après en avoir consommé.

Jusqu'à 30 fois plus de risques d'avoir un accident

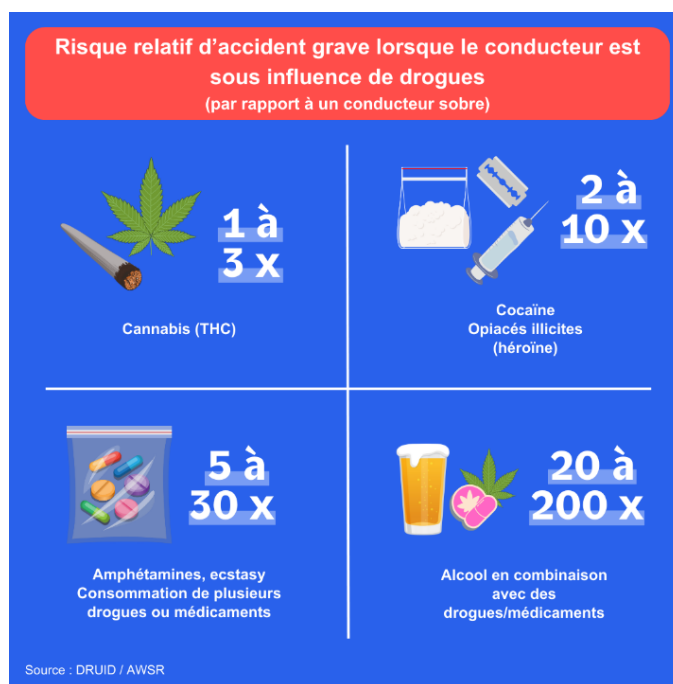
Le cannabis, tout comme les autres types de drogues, affecte pourtant bien les capacités de conduite. Une personne sous l'influence de drogues va en effet se comporter différemment qu'à son habitude, ce qui peut entraîner de graves conséquences sur la route.

Les effets et leur intensité dépendent du type de drogue et des quantités consommées, ainsi que de plusieurs autres facteurs comme la concentration de la substance active ou le fait d'avoir mangé ou pas avant la consommation. Les conséquences peuvent également varier d'une personne à l'autre en fonction de la taille, de la morphologie ou encore de l'état de santé.

Sous l'influence de cannabis, un conducteur sera généralement moins attentif à la route, il aura des difficultés à percevoir l'environnement et à évaluer les distances, la coordination de ses mouvements peut également devenir plus compliquée, sa conduite deviendra hésitante et son temps de réaction sera plus long.

Outre la baisse de l'attention et les difficultés à coordonner ses mouvements, un conducteur qui a consommé de la cocaïne aura quant à lui un faux sentiment de confiance. Celui-ci peut induire des comportements plus impulsifs et une plus grande tendance à prendre des risques, qui ne sont pas du tout compatibles avec une conduite en sécurité. Lorsque les effets se seront estompés, le consommateur peut souvent se sentir épuisé et somnolent, ce qui peut également être dangereux sur la route.

Pour un conducteur sous l'influence de drogues, **le risque d'être impliqué dans un accident grave peut augmenter jusqu'à 30 fois**. Les effets de certaines substances peuvent par ailleurs subsister plusieurs heures après la consommation.



Droge + alcool : le cocktail explosif

Et ce risque d'accident peut littéralement exploser si la consommation de drogue est associée à une consommation d'alcool, un comportement qui semble relativement fréquent. Selon les chiffres de l'AWSR, **sur 5 conducteurs ayant déclaré avoir consommé de la drogue avant de prendre le volant, 3 indiquent en effet avoir aussi bu de l'alcool.**

Cette consommation combinée est la plus dangereuse, elle peut augmenter le risque d'accident grave et mortel **jusqu'à 200 fois** ! Un conducteur qui conduit sous l'influence d'alcool et de cannabis, par exemple, court 100 fois plus de risques d'être impliqué dans un accident grave.

De plus en plus de contrôles

Ces dernières années, le nombre d'infractions liées à l'usage de drogues au volant a fortement augmenté en Belgique. **Plus de 12.000 infractions ont ainsi été enregistrées en 2022** contre un peu plus de 5.000 en 2014.² Cette hausse est en grande partie due à une augmentation du nombre de contrôles facilités par l'apparition du test salivaire en 2010.

Une tendance à la hausse qui devrait se poursuivre puisque, depuis fin 2023, les contrôles de consommation de drogue au volant sont devenus systématiques en cas d'accident, comme c'était déjà le cas pour les tests d'alcoolémie.

² En Wallonie : 3.142 infractions en 2022 et 1.160 en 2014.

Après un accident de la route, les conducteurs sont donc soumis à un contrôle drogue qui se déroule en 3 étapes. Les étapes 2 et 3 ne seront réalisées que si le résultat de l'étape précédente est positif.

1. **Une check-list standardisée** qui permet d'évaluer si le conducteur présente les signes d'une consommation récente de drogue.
2. **Un test salivaire** qui permet de détecter rapidement la présence et le type de drogue consommée.
3. **Une analyse salivaire (dans un laboratoire agréé)** qui permet de confirmer la consommation.

Les services de police contrôlent ainsi la consommation de cannabis (THC), d'amphétamines (dont speed, Meth et XTC-ecstasy), d'héroïne et de cocaïne. Si le test salivaire est positif, le conducteur se voit immédiatement retirer son permis de conduire pendant minimum 15 jours. Il ne pourra le récupérer qu'après avoir effectué un nouveau test négatif. Il risque également une déchéance du droit de conduire (de 1 mois à 5 ans ou définitive), une lourde amende et même une peine de prison.

En cette journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues, et plus largement pendant tout l'été, l'AWSR rappellera les risques liés à l'usage de drogues au volant et invitera chaque conducteur à veiller à être 100% sobre avant de prendre la route, pour des routes plus sûres pour tous.

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse

Belinda DEMATTIA

0498/048.361 – 081/821.329

belinda.demattia@awsr.be

www.awsr.be

